



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060283

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/04/2026 18H16 C:004400 I:41296

V/Appel du Mercredi 22/04/2026 a 18H16

IMMEUBLE : CARAVELLES 332
16/18/20 RUE ARISTIDE BRUANT
69200 VENISSIEUX

REGIE PAUTET

**Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

Vaulx en Velin, le 04 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N20 RUE ARISTIDE BRUANT - CONTACT M GARRIC - *06 69928603*

MOTIF : INTERVENIR POUR VMC COMMUNE SUR TOITURE/SOUS-SOLS

Donneur d'ordre : M. S. GARRIC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Ramonage de gaine(s) et/ou nettoyage de bouche(s) de ventilation.

LE 23/04 A 11H30 :
CONTROLE DU DISJONCTEUR DE LA VMC AU NIVEAU DU - 1
- RIEN A SIGNALER, LE DISJONCTEUR EST BIEN ENCLENCHE

MISE EN PLACE DE L'ECHELLE ET OUVERTURE DU SKYDOME
- CETTE DERNIERE FONCTIONNE CORRECTEMENT

LA VMC RECUPERE 4 COLONNES MONTANTES
- LES BOUCHONS D'ACCES POUR LE RAMONAGE SONT BIEN EN PLACE
- PAS DE VANNE DE REGLAGE SUR LES CONDUITS AU NIVEAU DU TOIT

SELON MR GARRIC (REGIE PAUTET), LA DATE DU DERNIER RAMONAGE DES GAINES
EST INCONNUE

AUCUN DYSFONCTIONNEMENT N'A ETE RELEVÉ SUR L'APPAREIL
LE PROBLEME DE FAIBLE ASPIRATION SEMBLE PROVENIR D'UN ENCRASSEMENT DES
CONDUITS DE VMC
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 27/04/26 a 14H39 M. S. GARRIC

DEMANDE DE DEVIS SELON VOTRE DEMANDE
CS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 24/04/26 A 17H05 M. S. GARRIC

PREVOIR :
- RAMONAGE DES 4 GAINES VERTICALES DEPUIS LA TOITURE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060283

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

- NETTOYAGE DES BOUCHES VMC
- NETTOYAGE DES CONDUITS DANS LES LOGEMENTS CONCERNES

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique	dispatching	29,41	29,41
2,00	H.Ouvrier Qualifié Hygiene	le 23/04	63,25	126,50
TOTAL H.T.				155,91
T.V.A. a 10,00%				15,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>171,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.